Élections professionnelles 2026 – CSA

NON à la démolition de l'administration centrale et de ses agents !

Pour vos revendications jusqu'au bout

Votez FO !

Du 3 au 10 décembre prochain, **votez pour le SNPMEN-FO**, syndicat qui porte jusqu'au bout vos revendications, en **toute indépendance vis-à-vis de l'administration** et qui s'engage à vos côtés dans la **défense de vos droits individuels et collectifs**. Notre lutte victorieuse pour le respect du congé bonifié à l'administration centrale en est un exemple !

Dans un contexte d'austérité budgétaire et de menaces incessantes sur le statut et les droits des agents de la Fonction publique, **il est primordial que le syndicat FO de l'administration centrale soit représenté dans les instances locales**. En tant que syndicat indépendant, **le SNPMEN-FO porte vos revendications et refuse de s'inscrire dans les différents projets de co-construction** qui reviennent à accepter et cautionner les projets de l'administration.

Ces projets vont tous dans le même sens, celui des économies, du démantèlement de l'administration centrale, des services publics et de la dégradation des conditions de travail de leurs agents ! **Refusons cette démolition !**

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires s'est effondré avec les gels récurrents du point d'indice.

Ce dernier n'augmentera pas en 2027. Notre perte de pouvoir d'achat est estimée à - 34 % en 25 ans.

Le régime indemnitaire de l'administration centrale est volontairement opaque et inégalitaire. Des primes ne remplacent pas une augmentation de traitement pour tous !

Les revendications de Force Ouvrière :

- Une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice.
- Un plan de rattrapage de la perte du pouvoir d'achat.
- L'intégration des primes dans le traitement pour améliorer le niveau des pensions.
- La transparence des régimes indemnitaires.

Restructurations permanentes et transferts de missions de l'administration centrale : vers une fin de l'égalité de traitement sur tout le territoire dont elle est pourtant garante.

Les restructurations permanentes de l'administration centrale s'accompagnent d'abandon ou de transfert de missions telle que la récente déconcentration des contrats d'objectifs, de moyens et de performance de la DGESIP aux régions académiques, sans moyens supplémentaires. Ces restructurations se font toujours au détriment des personnels.

Les revendications de Force Ouvrière :

- Le retrait de tout projet de transfert ou d'abandon de missions de l'administration centrale.
- L'arrêt des restructurations de directions et services.
- Le maintien d'emplois de toutes catégories qui favorise la promotion de chaque agent.

Des risques professionnels niés.

Les risques psychosociaux (RPS) explosent en administration centrale, avec des effets dramatiques sur la santé des agents. L'administration nie la réalité de la souffrance au travail de ses agents et fait peu d'efforts pour y remédier.

Les prescriptions médicales d'aménagement du travail ne sont pas toujours respectées.

Les revendications de Force Ouvrière :

- Une réelle reconnaissance de la responsabilité de l'administration pour les RPS
- La mise en œuvre d'un Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail assorti de moyens conséquents.
- Le recrutement de médecins de prévention en nombre suffisant.
- Le respect par l'administration des prescriptions médicales.

Une détérioration inacceptable des conditions matérielles de travail.

Le projet PASCAL, qui prévoit l'entassement de 1 930 agents de la centrale à Gentilly en open space et en flex office intégral n'est guidé que par la recherche d'économies sur les m².

Les nouvelles modalités de travail accompagnant ce projet auront un impact sur l'ensemble des agents de nos 3 ministères et vont installer de nouvelles pratiques, copiées sur les pires méthodes du secteur privé.

En parallèle l'administration déploie des dispositifs d'intelligence artificielle sans aucune concertation, avec des objectifs non avoués.

Les revendications de Force Ouvrière :

- L'abandon du projet PASCAL.
- Le refus de tout flex office et open space, quel que soit le site concerné.
- La suppression des open space déjà mis en place et leur réagencement en bureaux.
- L'abandon de nouvelles « modalités de travail ».
- La mise en place d'une intelligence artificielle qui garantisse les missions de l'administration et la qualité des emplois pour les personnels sans dégrader les conditions de travail.

La disparition organisée des corps de catégorie C dans nos ministères.

En vingt ans, le nombre de postes d'ADJAENES a été divisé par 10, les ATRF ne sont plus qu'une cinquantaine ! Conséquences : mutualisations, surcharges de travail, non-respect des tâches de chaque corps, réduction des possibilités de mutation et de carrière.

Les revendications de Force Ouvrière :

- L'arrêt de la suppression et de la mutualisation des secrétariats.
- Le recrutement de tous les fonctionnaires nécessaires pour en finir avec les surcharges de travail et garantir de réels débouchés de carrière.
- Le respect des missions de chaque corps.

Des promotions réduites et attribuées de façon opaque.

Le nombre de promotions de corps et d'avancements de grade est globalement à la baisse pour un nombre toujours plus important de promouvables, toutes catégories confondues.

Depuis que les CAP ne sont plus compétentes pour les promotions, la procédure est opaque et les critères de promotion si nombreux qu'ils laissent toute sa place à l'arbitraire.

Les revendications de Force Ouvrière :

- Une augmentation massive des taux de promotion pour l'avancement de grade et de corps, garantissant un déroulement de carrière sur l'ensemble des grades.
- Le passage automatique au grade supérieur quand on est au sommet de son grade.
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique, la suppression des LDG et le rétablissement des CAP de corps de plein exercice.

Les agents contractuels restent précarisés à l'administration centrale.

Ils représentent désormais 22% des effectifs.

Le SNPMEN-FO a refusé de s'associer à la rédaction du cadre de gestion des contractuels proposé par l'administration qui excluait toute discussion sur des référentiels de rémunération.

Les revendications de Force Ouvrière :

- La titularisation de tous les agents contractuels qui le souhaitent.
- L'application du principe « à travail égal, salaire égal » posé par la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne du 20 juin 2019.
- Le maintien de tous les collègues contractuels.

Les atteintes à nos droits de la part de l'Etat employeur sont incessantes.

Carrière, évaluation, congé bonifié ou versement de prestations… le SNPMEN-FO reste vigilant à vos alertes et est à vos côtés pour vous défendre !

Le jour de carence et l'abattement de 10 % de la rémunération en cas d'arrêt maladie doivent être dénoncées sans relâche, de même que l'absence d'une politique ambitieuse pour l'égalité professionnelle.

En matière de retraite, après une réforme reculant l'âge du départ à la retraite à 64 ans et allongeant le temps de cotisation dont l'application n'est que décalée, des menaces pèsent sur une désindexation des pensions sur l'inflation. Ne baissons pas la garde et poursuivons la mobilisation !

Les revendications de Force Ouvrière :

- La défense du statut général des fonctionnaires, garant de l'égalité des droits des agents sur tout le territoire et de l'égalité de traitement des citoyens.
- L'abrogation immédiate du jour de carence dans la Fonction publique.
- Le rétablissement du maintien intégral de la rémunération en cas d'arrêt maladie, dès le premier jour.
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
- L'abrogation des contre réformes sur les retraites.
- Le maintien de l'indexation des pensions sur l'inflation.
- La défense de la Sécurité sociale de 1945.

Voter FO, c'est affirmer votre volonté de défendre jusqu'au bout vos droits et acquis

www.snpmen-fo.fr